

MAISON DU BANQUET ET DES GÉNÉRATIONS

RÉSIDENCE PARTAGÉE DE PRINTEMPS 2020

Appel à projet sur le thème

Des jardins



Appel à candidature : à partir du 16 septembre 2019

Clôture des candidatures : 15 décembre 2019

Examen des dossiers et sélection : 15 janvier 2020

La résidence aura lieu du 4 mai au 4 juin 2020

Le retour, du 12 au 17 octobre 2020

Pendant ces deux périodes, les personnes choisies doivent se rendre disponibles pour séjourner à Lagrasse.

Lieu d'hébergement :

La maison des résidences, située au cœur du village. Chaque résident dispose d'une chambre privée. Deux salles de bain pour trois chambres. Vastes espaces communs. Grand jardin ombragé. Connexion wifi.

Les résidents peuvent travailler dans la maison, ou s'installer dans la bibliothèque de la Maison du Banquet, dans l'abbaye située à 200 mètres.

Rémunération :

Chaque personne choisie reçoit une allocation de 3 000 euros bruts pour l'ensemble de la résidence (cinq semaines). La Maison du Banquet prend en charge les transports et l'hébergement.

Peuvent candidater :

Les écrivains, romanciers ou poètes, chercheurs en sciences humaines – historiens, ethnologues, anthropologues, sociologues – cinéastes, dessinateurs, traducteurs, qui manifestent un fort intérêt pour le thème de l'année et pour le projet de partage en ce lieu.

L'allocation de résidence est une aide à la création. Elle n'a pas vocation à financer la rédaction d'un mémoire universitaire. Elle ne s'adresse donc pas aux personnes en cours d'études (master ou doctorat). Par contre, elle peut aider une création originale dans le prolongement d'un travail de recherche terminé et soutenu (post-master ou post-doctorat).

Le jury examine les projets au regard des critères suivants :

- Intérêt intellectuel ou/et artistique du projet et pertinence par rapport au thème proposé
- Probabilité de résonance du projet avec les autres projets retenus dans d'autres disciplines

Pièces à fournir :

- Une note d'intention faisant apparaître les motivations, le travail d'écriture ou de création envisagé
- Un CV détaillé
- Une liste des résidences déjà effectuées et les textes ou œuvres auxquelles elles ont donné naissance
- Une note détaillée (objectifs, résumés) sur les autres projets en cours

Les documents sont à retourner pour le 15 décembre 2019 :

- par **courrier postal** à :

La Maison du Banquet et des générations
Résidences partagées
Abbaye publique, 4 rive gauche 11220 Lagrasse

- par **courrier électronique** à : lamaisondubanquet@gmail.com

Les deux formes d'envoi sont obligatoires.

**LE DOSSIER COMPLET DE PRÉSENTATION DES RÉSIDENCES EST À
TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE LA MAISON DU BANQUET :**

www.lamaisondubanquet.fr